Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 3 (1955)
Heft: 3-4

Artikel: Chronique archéologique pour 1954 et 1955
Autor: Blondel, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727863

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE POUR 1954 ET 1955

par Louis BLONDEL

EPOQUE ROMAINE ET HAUT MOYEN AGE

Etablissement industriel romain, commune de Meyrin.

A LA fin d'avril 1955, j'étais avisé par un contremaître travaillant sur le chantier du Centre européen de recherches nucléaires (CERN) qu'on découvrait des restes antiques dans le terrain touchant la frontière française au N.-O.[1] de la partie réservée pour l'établissement du synchro-cyclotron. Une puissante pelle mécanique avait malheureusement déjà entamé le sol en une matinée et les déblais avaient été transportés ailleurs par des tracteurs. Les constatations que nous avons pu faire sont très incomplètes car toute la surface du terrain sur plus d'un mètre de profondeur avait disparu.

Nous sommes retournés à plusieurs reprises sur place, encore au mois de juin au moment où un second approfondissement devait être exécuté. Il ne pouvait être question de pratiquer de véritables fouilles archéologiques, les travaux rapidement menés étant en cours, de plus le périmètre recouvrant ces vestiges s'étendait sur une surface d'environ 80 mètres sur au moins 100 mètres. Il est probable que cette surface est encore plus vaste, se prolongeant au-delà de la frontière.

Cette grande installation occupait le flanc de la colline orientée du S.-O. au N.-E. dans le prolongement de la hauteur de Bourdigny s'abaissant à l'est en direction du nant d'Avril. Le sol est argileux, il repose sur un banc de molasse friable. A. Favre indique dans cette région trois espèces de sablons, appelés terre rouge, de terre siliceuse grise, et de terre alumineuse grasse ; il dit que ces terres sont employées par les potiers et par les fondeurs.

L'aspect général de ces fouilles présentait une série de bandes étroites recouvertes de tuiles en grand nombre mélangées à des cendres et à des déchets de pierres calcinées. Ces bandes se prolongeaient sur les flancs du coteau avec des embran-

[1] Nous remercions ici M. Pellaton qui nous a signalé ces constructions et qui a récolté des poteries, ainsi que M. Zeiser.

chements au dessin compliqué. On aurait dit des fossés de couleur foncée se détachant sur le fond plus clair du terrain. Il ne nous a pas été possible d'en faire un relevé exact, nous avons dû nous contenter de prendre un croquis de la partie supérieure des fouilles avec des mesures approximatives (fig. 42).

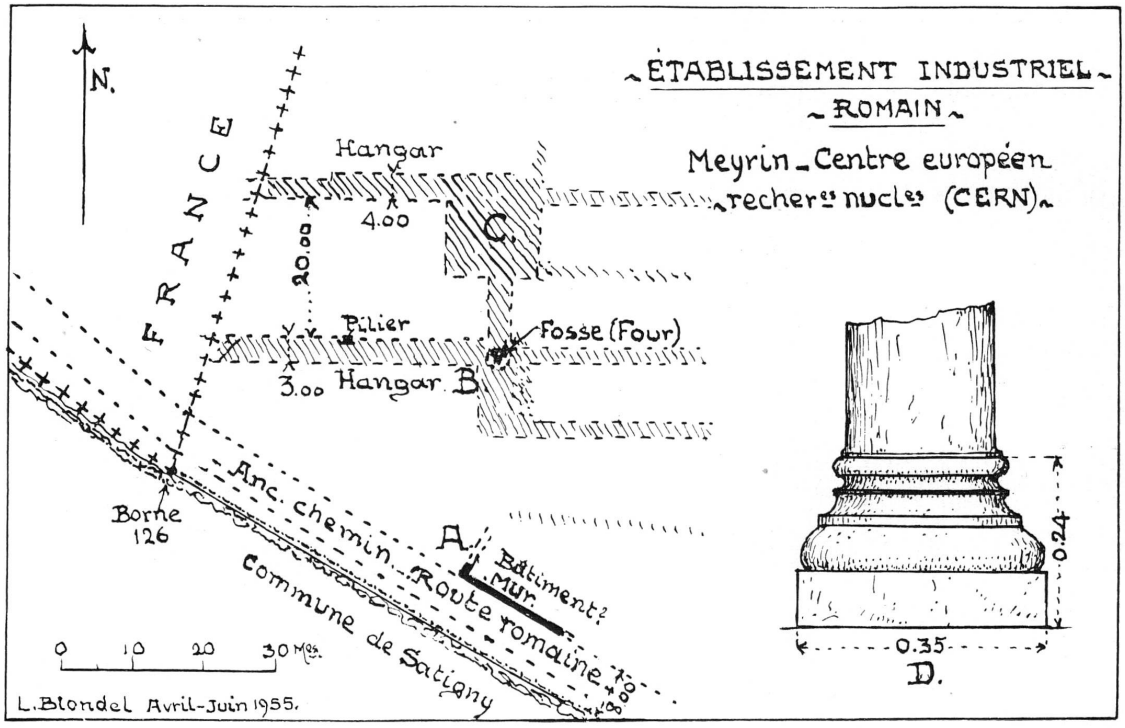

Fig. 42

L'emplacement de cette découverte se situe exactement dans l'angle formé par la frontière et les limites entre les communes de Meyrin, Satigny et Saint-Genis. Une haie avec fossé suit les bornes entre Meyrin et Satigny ; elle est longée par un vieux chemin désaffecté encore tracé sur les anciens plans, dénommé dans le pays l'*Etraz* ou l'*Etroz*. Ce chemin se prolongeait en suivant la frontière du côté du Jura pour rejoindre à Sergy le *grand Etraz* suivant le pied de la montagne. Le parcours de cette voie antique était le suivant : Genève, Châtelaine, route de Vernier, le Vieux-Bureau, la Croisette (à l'ouest de Meyrin), Monthoux où elle descendait pour passer l'Avril puis, remontant le coteau en suivant les limites entre Satigny et Meyrin, autrefois celles du mandement de Peney, elle longeait la frontière entre Satigny et la France pour aboutir à Saint-Genis et de là à Sergy. Il subsiste encore des tronçons de cette route qui a été abandonnée lorsque Choiseul fit établir le tracé direct de Saint-Genis au Bouchet en 1767. Nous avons mentionné cette voie en

1927 et 1933, elle est probablement antérieure aux Romains car sur son parcours on a retrouvé en 1922 une sépulture de la Tène I. Près de son parcours à l'ouest de Meyrin, au lieu dit la Maladière, on a fréquemment découvert un cimetière du haut moyen âge [2].

A front de cette route nous avons reconnu en A sur une quinzaine de mètres un mur avec retour, sans doute un édifice en rapport avec l'établissement voisin. Dans le haut du terrain il nous a été possible en juin de distinguer deux des bandes parallèles dont nous avons parlé, distantes l'une de l'autre de 20 à 21 mètres, larges de 3 à 4 mètres. En descendant la colline elles aboutissaient l'une à une fosse très visible en B, l'autre plus au nord à une construction relativement carrée marquée par un amas de tuiles C, B et C étant réunies par un passage. A partir de ces deux points on distinguait des embranchements de 2 à 3 mètres de largeur descendant la pente sur une longueur de 50 à 60 mètres. Ces embranchements semblent avoir été reliés transversalement par d'autres de même nature. En regardant de plus près on constatait que ces bandes étaient constituées à la surface par des tuiles, toutes brisées par la pelle mécanique, en dessous par des cendres mélangées à de l'argile et sur les bords des traces de poteaux en bois. Ces poteaux en chêne assez bien conservés, surtout plus bas dans la pente, étaient circulaires, plantés en double rangée comme pour supporter des étalages.

Au point B, d'où ont été recueillies le plus de poteries brisées, il y avait une fosse profonde remplie de cendres, de scories, de pierres calcinées, d'argile ayant subi la cuisson. Sur un seul point dans la bande ouest, dans le haut, nous avons reconnu une base de pilier avec de grosses pierres dont l'une en calcaire du Jura. Il n'y a aucun doute que ces bandes formaient le sol de hangars en bois recouverts de grandes tuiles qui se sont effondrées sur le sol.

La présence de pierres schisteuses ayant subi le feu et des restes de débris ferrugineux fondus nous indiquent l'existence de fours ; il faut en situer un près de la fosse pour les déchets en B et probablement un autre dans le pavillon C. Ce type de construction avec des masses de tuiles placées suivant des lignes parallèles avec tout auprès des fragments de céramique, enfin de pièces défectueuses jetées dans un trou voisinant un four, a été reconnu entre autres à Montans et dans d'autres manufactures de poterie [3]. Les hangars devaient recouvrir des ateliers et des séchoirs pour les produits finis. On a retrouvé une base de colonne en roche avec un fragment de fût mais déporté par les machines, aussi nous ne connaissons pas son emplacement primitif. Il me semble peu probable que ce soit un support de hangar, étant donné sa mouluration assez soignée ; elle doit provenir de la maison d'habitation près de la route, peut-être de la villa du maître plus haut sur la colline.

[2] *Genava* I, p. 78 ; V, p. 246 ; XI, p. 34. Pour la nature des terrains : A. Favre, *Description géologique du canton de Genève*, 1879, t. II, p. 118.

[3] J. Déchelette, *Les vases céramiques de la Gaule romaine*, Paris 1904, t. I, pp. 129-130.

Nous avons remarqué que les bandes, plus bas, à flanc de coteau, étaient moins larges, bordées de piquets plutôt que de poteaux ; elles semblent avoir servi de couloirs pour l'exploitation de l'argile et du sable. L'orientation des hangars du haut est exactement est-ouest permettant une insolation maximum favorable pour des séchoirs.

Au premier abord, écartant la supposition d'une villa ordinaire, nous pensions que cet établissement, cette manufacture, était une tuilerie, mais au vu des débris récoltés nous arrivons à la conclusion qu'on a non seulement fabriqué des tuiles mais aussi des poteries ordinaires.

Les amas de tuiles répartis sur toute la surface des hangars ne doivent pas nous induire en erreur, ils proviennent soit de l'effondrement des toits au moment d'une destruction violente, soit d'un incendie.

La liste des trouvailles bien que très incomplète se répartit en deux catégories de poteries : 1) des vases d'importation ; 2) des vases de tradition locale ordinaires qui ont dû être fabriqués sur place.

Dans la première catégorie il a été recueilli des fragments de vases et coupes provenant de la Graufesenque, principalement de forme 29 et 37 sans décor. L'un d'eux porte à la base la signature APRIM pour APRIM donc encore de la fin du Ier siècle. Un débris d'un gobelet droit de forme 57. De très petits morceaux doivent provenir de Lezoux. Des IIe et IIIe siècles on a trouvé des vases usuels à enduit noir sans décor, d'autres avec enduit noir et traits lustrés à la pointe mousse, fréquents dans notre région et à Boutae (Annecy), des pots avec couverte rouge peu solide imitant la sigillée, des jattes, des *ollae* bien cuites avec couverte tachée noire et rouge, enfin des anses droites de cruches en terre rouge assez fine.

Dans la seconde catégorie de vases qui me semblent fabriqués sur place, qui se distinguent par une terre assez grossière de couleur rosâtre avec quelques grains siliceux, revêtus d'un enduit gris ou noir, on a principalement recueilli des *ollae* (fig. 43). Quelques-unes ont un renflement ou cordon circulaire près de la partie supérieure. Beaucoup de ces pièces suivent une tradition gauloise, surtout des coupes ou assiettes sans rebord prononcé ou moulure saillante. Les véritables produits de la Tène III sont beaucoup plus fins comme pâte et mieux cuits. J'ai aussi récolté des débris de lampes très primitives en terre plus blanche, avec oreillette et trou pour la mèche, et aussi une série de vases ordinaires en terre rouge sans engobe, de grands plats en terre grise, etc... d'origine incertaine des fragments d'un grand récipient en terre grise avec bourrelet cordiforme, semblable à ces vases qu'on trouve dans les fonderies. Notons encore un poids en terre cuite avec taches de dépôt de cuivre, un débris de *tubuli* de chauffage et provenant certainement d'ailleurs des amphores vinaires.

Parmi ces débris, il s'en trouve un particulièrement intéressant : un petit fragment de coupe de pâte très fine rose avec glaçure noire lustrée et une zone de

guillochis. Ce n'est pas une pièce provenant de Lezoux qui a aussi produit des vases à glaçure noire, mais bien de la poterie étrusco-campanienne semblable à celle qu'on trouve à Marseille et sur la côte méditerranéenne. C'est la seconde fois que nous rencontrons cette poterie dans notre région. La première trouvaille avait été faite

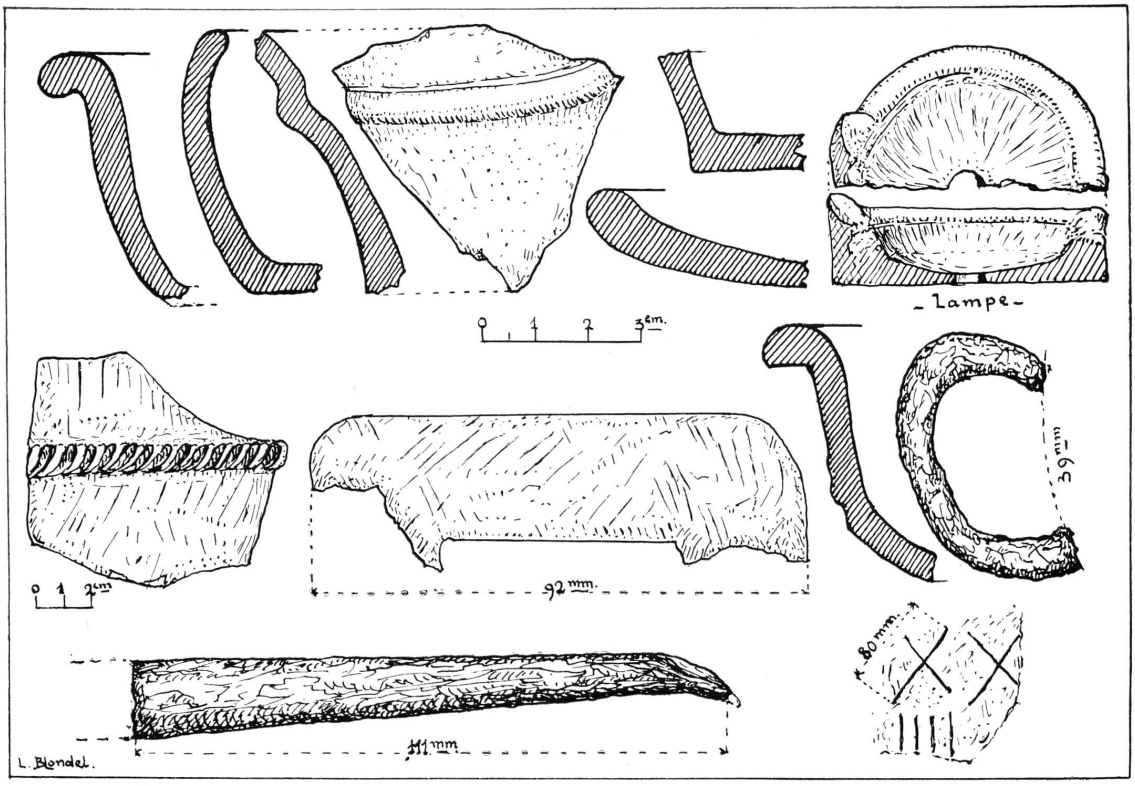

Fig. 43. — Meyrin, poterie de tradition locale.

en ville dans un dépôt de la Tène III [4]. Le commerce avec le Midi de la France à l'époque gauloise devait être déjà actif et sans doute en étudiant de plus près les dépôts de poteries on retrouverait d'autres pièces de céramique campanienne.

Pour les tuiles on distinguait la grande *tegulata* à rebord, d'autres plus petites et minces en terre très rouge, des plaques peu épaisses en terre blanche mais grossière, sans doute pour des pavages, et des briques, mais toutes brisées. Sur une grande tuile rouge foncé j'ai relevé le graffite XX et en dessous quatre traits verticaux, marque de quantité ou de série pour la fabrication.

[4] *Genava* XVII, pp. 34-40.

Dans les objets métalliques on a récolté un tisonnier ou ringard en fer battu qu'on pouvait emmancher, un couteau en cuivre, une anse de pot en fer.

Ces débris échappés à la pelle mécanique nous indiquent que cet établissement a dû être en exploitation du Ier siècle la fin du IIIe. C'était non seulement une tuilerie, mais une fabrique de poterie ménagère et probablement de lampes. Nous savons que dans d'autres localités voisines, à *Boutae*, à Aoste (Isère), il existait des ateliers de poterie et ceci dès l'époque gauloise [5]. Il est intéressant de trouver à côté de la poterie fine d'importation de la céramique locale, la première provient peut-être de la villa du maître de la fabrique ou bien elle servait de modèle. A travers les siècles certaines industries se sont perpétuées puisque tout près, à Ferney, il existe encore une fabrique de poteries. Il est regrettable que cet atelier n'ait pu être fouillé systématiquement, il aurait permis de déterminer l'origine des nombreux vases qu'on a récoltés à Genève et dans la région, car par son étendue il devait être un des plus importants du pays.

Versoix, villa romaine.

En construisant une villa entre la ligne du chemin de fer et la rue des Moulins, près du passage sous-voie, on a rencontré sur une petite surface des maçonneries et des déblais antiques. A plusieurs reprises nous avons mentionné cette villa de Versoix qui devait couvrir une grande superficie. La première mention date de 1857 au moment où on a construit la ligne et la gare qui ont recouvert et détruit la plupart des murs, sans que personne n'ait eu l'idée d'en faire le relevé [6].

Cette fouille occasionnelle confirme la situation du centre de la villa qui s'étendait cependant plus en avant avec ses dépendances sur l'emplacement où plus tard s'est élevé le château médiéval [7]. Nous avons relevé quelques restes de bâtiments ruraux en 1947. M. Zeiset a recueilli plusieurs débris de céramique que j'ai pu examiner. Parmi ces fragments de poterie, à côté de vases ordinaires gris, d'autres avec couverte rouge peu solide, j'ai reconnu plusieurs vases de sigillée, principalement de la Graufesenque de forme 29, l'un avec quadrupède entre des traits ondulés, soit le décor avec zone de métopes. L'ensemble montre une occupation de la villa du Ier au IIIe siècle.

Il y avait dans cette fouille encore divers débris de poterie ordinaire, des fiches pour les poutraisons, aussi des ossements d'animaux.

[5] Cf. Ch. Marteaux et M. Le Roux, *Boutae, vicus gallo-romain de la cité de Vienne*, Annecy, 1913. D'une autre terre est la tuilerie reconnue à Chancy : *Indic. Antiquités suisses*, XXIV (1932), p. 23.

[6] *Genava* III, p. 65. La parcelle de la nouvelle villa porte le nº 4274.

[7] *Genava* XXVI, p. 26.

Auditoire, substructions romaines.

Les graves fissures qui depuis des années menacent cette église nécessitent une restauration complète de cet édifice intéressant aussi bien pour son architecture que pour les événements historiques qu'il rappelle. Il a été défiguré en 1874 par l'adjonction d'un étage et la suppression d'une travée remplacée par un escalier. Au cours des premiers travaux de consolidation à l'angle N.-O. de l'édifice, on a mis à découvert divers murs sous la rue Farel (fig. 44). Les chapelles qui bordent cette rue sont des adjonctions du XVe siècle. Nous avions mentionné en 1942 la découverte d'un caveau à gauche de l'entrée et la découverte de bases romaines avec sol en mortier et briques pilées [8]. Sous la rue Farel, dans le même alignement, on a retrouvé ce même sol bordé par un reste de mur du côté de la place de la Taconnerie. Entre la rue et le caveau, sous la première chapelle, tout avait été bouleversé pour établir une fosse contenant des squelettes encore bien conservés. Cette même chapelle sous la fosse était traversée par un mur du moyen âge antérieur comme époque. Ce mur de 70 cm. de large a fait disparaître les fondations romaines suivant le sol antique derrière le caveau. Il y avait, avant la chapelle du XVe siècle, une construction dont le plan nous échappe.

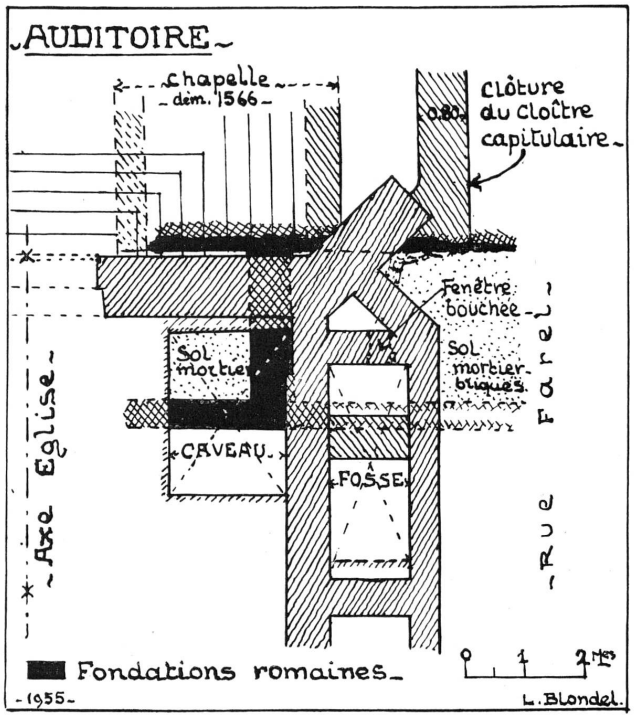

Fig. 44

Nous avons la preuve avec le sol antique que la construction romaine, large d'environ 2 m. 50, se prolongeait du côté de Saint-Pierre. C'était peut-être un portique ou vestibule couvert limitant la place du *forum* de basse époque. Du côté de la Taconnerie un gros mur de 80 cm. venait aboutir au contrefort de l'église, c'était celui de la clôture du grand cloître capitulaire parallèle à la rue du Soleil-

[8] *Genava* XXI, pp. 40-41.

Levant [9]. A 1 m. 50 de ce mur, près de la base du perron donnant accès à l'Auditoire, on voyait le départ d'un autre mur moins important, certainement celui de la chapelle Saint-Pierre qui faisait saillie sur la façade. Cette chapelle démolie en 1566 devait être peu large, environ 3 mètres, car elle ne pouvait obstruer l'entrée de l'église [10].

Les travaux subséquents permettront sans doute de constater encore d'autres détails archéologiques concernant l'ancienne Notre-Dame-la-Neuve dont l'origine semble remonter au début du XIIIe siècle, mais agrandie et remaniée au cours du XVe siècle. Elle a été dénommée « la Neuve » probablement du fait qu'elle a remplacé une chapelle de Notre-Dame plus ancienne. D'après de récentes recherches nous sommes arrivés à la conclusion que la rotonde bien connue derrière la cathédrale, démolie à la fin du XIIe siècle pour construire le chœur actuel, était dédiée à Notre-Dame [11]. La première mention de Notre-Dame-la-Neuve, appelée l'Auditoire depuis la Réforme, date de 1220 [12].

Rue du Perron, colonne paléo-chrétienne.

Les démolitions des maisons à droite en descendant le Grand-Perron ont été terminées dans l'été 1955. Ces travaux nous ont permis de vérifier les couches de terrain et la déclivité primitive de la colline en dessous du passage de Monetier. Au cours des travaux en sous-œuvre pour soutenir les fondations des murs derrière les maisons, il a été retrouvé de nombreux fragments de poterie romaine qui avaient glissé dans la pente, aussi des ossements humains dispersés. On a traversé une sépulture complète, un squelette placé au milieu de la rue au bas du Perron. La plupart de ces ossements proviennent de personnes ensevelies sous les décombres des maisons brûlées dans les grands incendies du XIVe siècle.

Les immeubles démolis avaient été fortement remaniés au cours des siècles, tout en maintenant des fondations plus anciennes. Cependant le n° 15 avait conservé sa porte d'entrée ogivale et des fenêtres à meneaux. Derrière cette maison et sa voisine n° 13, sur la ruelle reliant le passage de Monetier au bas du Perron, il existait encore des caves voûtées du XIVe siècle.

Parmi les débris recueillis, l'un d'eux présente un intérêt particulier, une colonnette en pierre blanche très crayeuse surmontée de son astragale. Avec la base et le chapiteau, maintenant disparus, ce décor architectural devait être de dimension réduite (fig. 45). Ce genre de pierre est rare : je l'ai remarqué pour un certain nombre de pièces des premières époques chrétiennes. La mouluration peu accusée n'est pas

[9] L. Blondel, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, 1946, fig. 21.
[10] *Registre du Conseil*, 1566, f° 85.
[11] Cf. notre étude sur la cathédrale de Genève, *Genava* XI, pp. 81 sq., fig. 1 et 2. Les homélies de saint Avit du VIe siècle désignent cette construction circulaire.
[12] *Regeste genevois*, n° 582.

romaine, elle n'est pas non plus romane. Elle procède du principe antique, le haut du fût avec l'astragale ne faisant pas corps avec le chapiteau. L'astragale dessine quatre tores, l'inférieur et le supérieur en quart de rond peu accusé. Le fût conservé ne mesure plus que 19 cm. de hauteur présentant un galbe prononcé. Sur sa surface on relève d'anciens graffites, entre autres une face rudimentaire avec des A pour les yeux, un trait pour le nez, une barre et un V pour la bouche, des croix avec H, une haste pourvue d'un décor losangé, des lettres IH, peut-être S, encore un A au début d'un mot indéchiffrable. Les A sont semblables à ceux de l'époque mérovingienne.

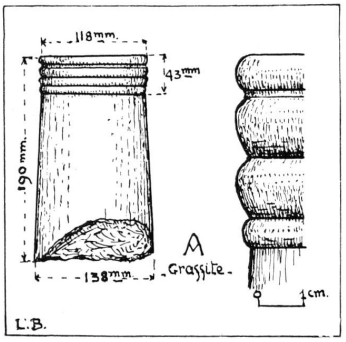

Fig. 45. — Rue du Perron, colonne paléo-chrétienne

Nous pensons pouvoir attribuer cette pièce à l'époque paléo-chrétienne. Cette petite colonne appuyée contre une paroi devait faire partie d'un monument placé dans un sanctuaire situé au haut de la colline. Les comparaisons sont difficiles, car le plus souvent à cette époque on plaçait les chapiteaux sur des colonnes antiques réemployées et nous avons peu d'astragales contemporaines des chapiteaux. Pour la facture des moulures, cette pièce me rappelle les deux chapiteaux provenant semble-t-il du prieuré de Saint-Victor [13].

Creux-de-Genthod, cimetière.

Ce cimetière connu depuis plus d'un siècle, situé dans la propriété André Firmenich, autrefois de Saussure, a été fouillé de nouveau par M. Zeiser avec des aides bénévoles. Il subsiste une butte au bord de la route au S.-O., de la partie que nous avions explorée en 1927, à 200 mètres environ de la bifurcation du chemin descendant au Creux-de-Genthod [14]. Un relevé de M. H. Reymond, assistant au Musée d'art et d'histoire, nous permet de donner un ensemble de ces sondages, qui ont mis à découvert six tombes (fig. 46). Toutes ces sépultures étaient entourées de dalles de grès suivant le type bien connu du haut moyen âge. Seule la tombe 1 contenait des objets. Au moment du relevé les pierres du coffre bien conservées avaient été enlevées, le squelette complet transporté au Laboratoire d'anthropologie.

L'inventaire de cette première tombe située 20 cm. plus bas que les autres est le suivant : Une boucle de ceinturon en bronze avec ardillon (fig. 47, *a*), une boucle

[13] Cette pièce a été recueillie par M. Zeiser. Cf. L. Blondel, *Les faubourgs de Genève au XVe siècle*, M.D.G., t. V, série in-4°, 1919, p. 101, chapiteaux qu'il faut dater du VIIe ou du VIIIe siècle.

[14] *Genava* VI, pp. 27-28.

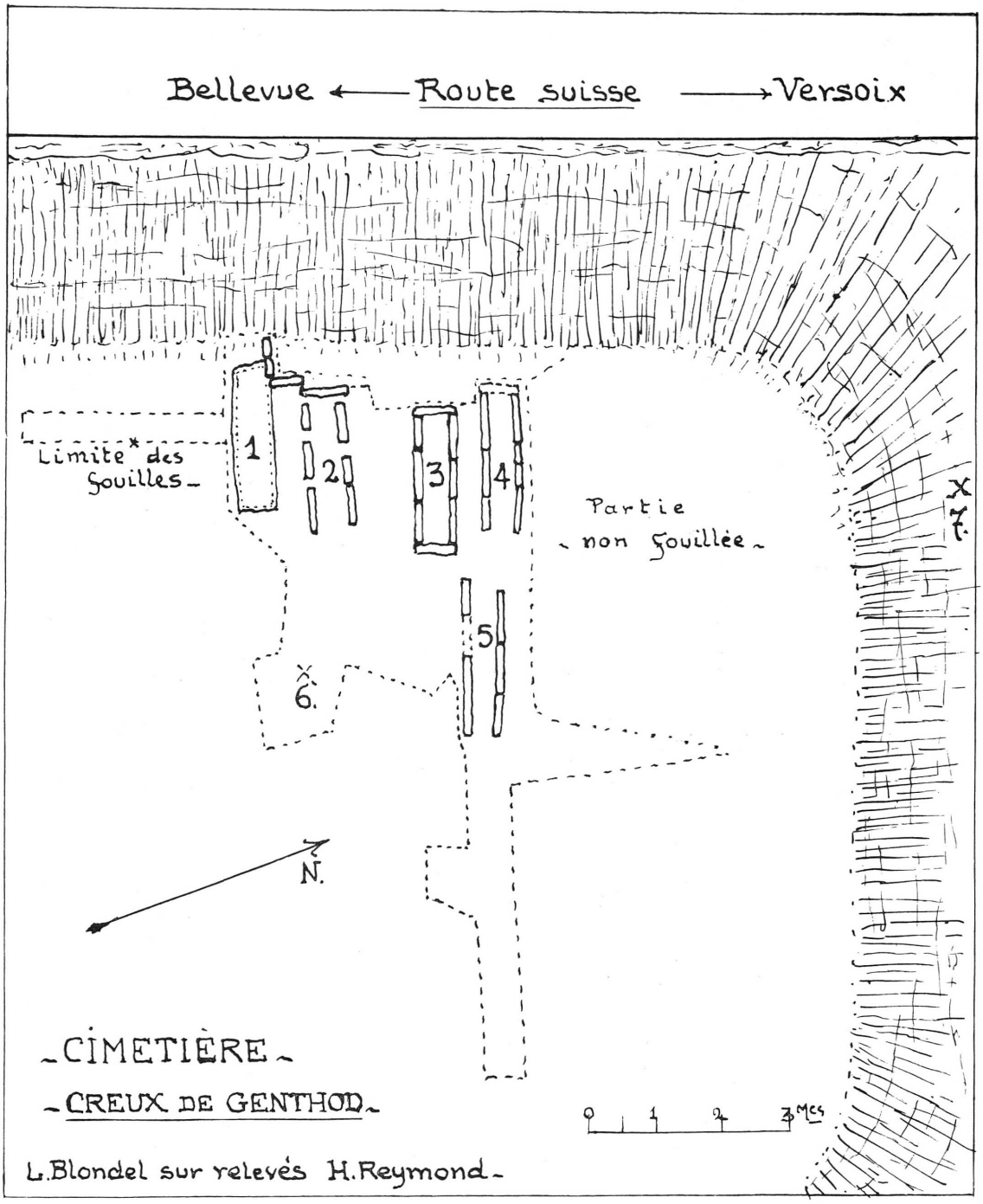
Bellevue ← Route suisse → Versoix
Limite des fouilles
1
2
3
4
5
6
Partie non fouillée
N.
CIMETIÈRE
CREUX DE GENTHOD
0 1 2 3 Mes
L. Blondel sur relevés H. Reymond

Fig. 46

de courroie avec ardillon, en bronze, d'apparence moderne, aux arêtes vives (*b*), un ardillon décoré en bronze (*c*), un bouton de manchette en bronze (*d* et *d'*), une pincette en bronze (*e*), enfin trois pièces de monnaie, qui sont des bronzes quinaires de la fin du IIIe siècle ou début du IVe siècle. De plus, il y avait encore un anneau en bronze, un éclat de silex peut-être pour un briquet, des fragments de fers très oxydés qui semblent provenir d'un grand couteau ou lame de poignard. Les autres tombes étaient sans dépôt d'objets. En 6 on voyait la trace d'une tombe non encore fouillée en mai 1955.

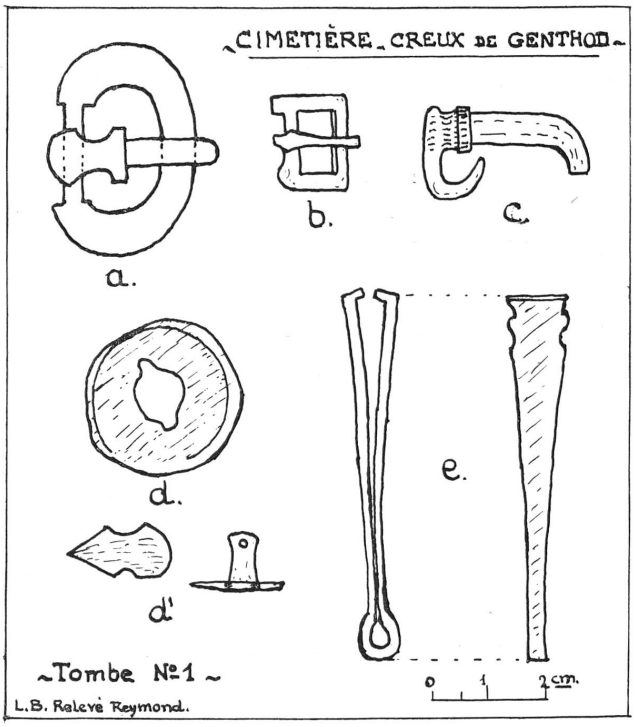

Fig. 47

On peut déduire de ces fouilles et des précédentes que ce vaste cimetière a été en usage pendant une longue période. Il s'étendait sous une partie de la route actuelle, ancienne voie romaine fortement élargie et surtout abaissée comme niveau au cours du XIXe siècle. La tombe 1 date de la fin de l'époque romaine, les autres de l'époque burgonde et du haut moyen âge. Il y a eu superposition de ces diverses tombes retrouvées sur deux et même trois niveaux différents.

Saint-Gervais, Genève, cimetière.

Une fouille pour des canalisations a mis à découvert sous la rue Vallin, derrière la temple de Saint-Gervais, plus de huit squelettes inhumés en pleine terre. Tout autour le sol était parsemé de fragments de poteries et tuiles romaines. Cette partie du cimetière ne date que du moyen âge, mais la présence de céramique antique prouve bien qu'on est sur l'emplacement d'un établissement romain comme nous l'avions indiqué dans notre chronique de 1953 [15].

[15] *Genava*, n.s. II, pp. 213 sq.

Moyen age et temps modernes

Genève, enceinte du moyen âge.

Le tracé de l'enceinte établie à la fin du XIIe siècle en dessous du château des comtes de Genève, entre la rue R.-L.-Piachaud (autrefois rue du Manège) et la porte de Saint-Léger, n'a jamais été établi d'une manière exacte. En établissant une canalisation dans la rue Piachaud on a traversé ce mur de fortification qui se poursuit en ligne droite dans le prolongement de la face orientale de la terrasse du n° 14, rue de l'Hôtel-de-Ville. Il devait à partir de ce point s'incurver pour aboutir à la porte de Saint-Léger, surmontée d'une tour. L'emplacement de cette porte est le même que le pont qui conduit à la rue de l'Athénée. Ce débris de muraille mesurait 90 cm. à 1 m. de largeur. Une poterne dans l'axe de la rue Piachaud permettait de se rendre au couvent des Dominicains en suivant le chemin sous les crêts de la Treille. Cette enceinte a été complétée au XIVe siècle en même temps que tout le front oriental de la ville.

On a aussi mis à découvert pendant quelques jours le retour du bastion de Saint-Léger du XVIe siècle au bas de la rue Beauregard, le long de la rue de l'Athénée. De belles tailles en roche formaient le parement de la muraille.

Enceinte du XIIIe siècle, rue du Marché.

Nous avons à plusieurs reprises décrit la ligne des murs qui suivait la rive du lac, les Rues Basses actuelles, entre la Madeleine et la place des Trois-Perdrix. On a au cours de l'année 1955 démoli un important bloc de maisons situé entre la rue de la Rôtisserie et la rue du Marché, soit les immeubles n°s 6 à 12, comprenant cinq parcelles (fig. 48). Le n° 6 possédait encore une façade gothique avec fenêtres à accolade d'un beau dessin. Les autres façades avaient été reconstruites au XVIIIe siècle et remaniées plus tard. Les démolitions nous ont donné l'occasion de reconnaître le tracé de l'enceinte médiévale.

Les travaux poursuivis très rapidement avec la pelle mécanique ont empêché toute constatation de détail en ce qui concerne les fondations. Ce fait est regrettable au point de vue archéologique car je n'ai pu suivre les travaux au jour le jour, les matériaux brisés étant emportés immédiatement par des camions. Je n'ai pas eu la possibilité de noter exactement les lignes de pilotis très nombreux formant des digues antiques, ni d'étudier les maçonneries de l'enceinte du moyen âge. Soit au Terraillet, soit sur d'autres points derrière la rue de la Madeleine, nous avions relevé des matériaux romains réemployés, même des inscriptions.

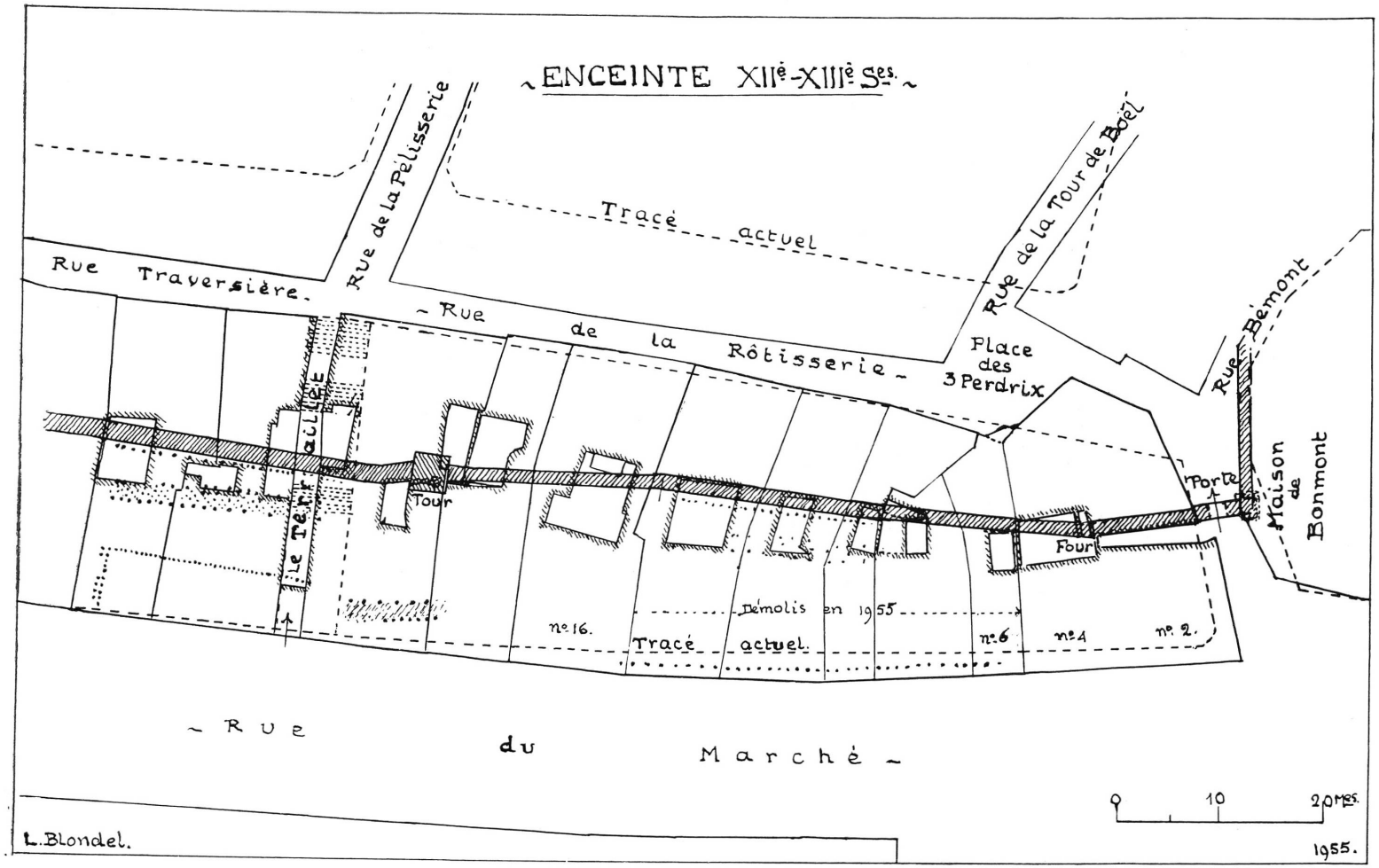
ENCEINTE XIIe-XIIIe Ses.
Rue Traversière.
Rue de la Pélisserie
Tracé actuel
Rue de la Tour de Boël
Rue de la Rôtisserie
Place des 3 Perdrix
Rue Bémont
Maison de Bonmont
Le Terrail
Tour
Porte
Four
Démolis en 1955
nº 16.
Tracé actuel.
nº 6
nº 4
nº 2.
Rue du Marché
0 10 20 mes.
L. Blondel.
1955.

Fig. 48

Cependant nous avons pu reconnaître quelques tronçons de la muraille. La différence de niveau entre la rue de la Rôtisserie et la rue du Marché est assez importante, en moyenne de 4 m., les anciens murs formant terrasse du côté de la rive. Leur tracé suivait en général l'arrière des cours des immeubles, ceux-ci n'ayant pas de caves dans la partie donnant sur la rue du Marché. Au pied de l'enceinte il y avait une lignée de pilotis profondément enfoncés dans la marne et le sable à 2 et 3 m. en dessous du niveau des Rues Basses. Mais il y avait encore d'autres rangs de pieux plus en avant. Derrière le mur de face des immeubles, côté lac, j'ai pu constater une ligne très régulière de gros pilotis espacés de 90 cm. à 1 m. Ils me paraissaient antérieurs aux maisons, comme à la rue de Rive, dessinant la digue principale. On s'est contenté d'établir la fondation des immeubles un peu en avant de cette lignée. Il ne semble pas qu'il ait existé de port intérieur comme au Terraillet.

L'enceinte aboutissait sour les nos 2-4, reconstruits il y a des années pour la maison Och, à une ruelle étroite qu'elle longeait, la laissant hors les murs. Cette ruelle, une impasse, donnait accès au moyen âge au four dit de Bonmont appartenant à l'évêque. La muraille se terminait par une porte, la porte de Bonmont, barrant la rue maintenant élargie conduisant à la place des Trois-Perdrix. Four, porte et rue prenaient leur dénomination de la maison appartenant à l'abbaye de Bonmont. Cette possession contenant des caves pour le vin, citée dès 1262, est dite en 1273 « près de la rive du lac » [16]. De la maison de l'abbaye l'enceinte remontait la colline jusqu'à la Tour-de-Boël [17].

De petites tours carrées défendaient la muraille ; j'en ai relevé deux, une derrière la rue de la Madeleine près de la rue d'Enfer, l'autre près du Terraillet, mais il en existait certainement un plus grand nombre aux changements de direction. La première mesurait 4 m. 20 sur 4 m. 20, l'autre avec une fondation constituée par des couvercles de sarcophages romains 3 m. 70 sur 3 m. 70 [18]. Elles étaient probablement non fermées par un mur du côté de la ville. Quant à l'épaisseur des courtines elle variait de 1 m. 80 à 2 m. Il semble au vu du tracé assez irrégulier que cette enceinte a été construite rapidement, sans grand soin, avec beaucoup de matériaux plus anciens réemployés, à la fin du XIIe siècle ou au début du siècle suivant.

Abbaye de Bellerive.

L'établissement d'une avenue conduisant à une nouvelle villa construite pour M. André Lenoir, dans la propriété Lenoir, a permis de découvrir des restes de murs,

[16] Pour la maison de Bonmont : *Regeste genevois*, no 935, 1102 ; *Genava* III, p. 94.

[17] Tracé de cette partie de l'enceinte : *Genava* XXVI, p. 20, fig. 2 ; L. Blondel, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, 1946, fig. 13.

[18] *Genava* IV, p. 75, fig. 3 ; VIII, pp. 55-56 ; L. Blondel, « Le port gallo-romain de Genève », *Genava* III, pp. 85 sq.

des dallages et des sépultures. Ces vestiges sont ceux de l'ancienne abbaye de Bellerive dont l'emplacement n'était pas exactement connu (fig. 49).

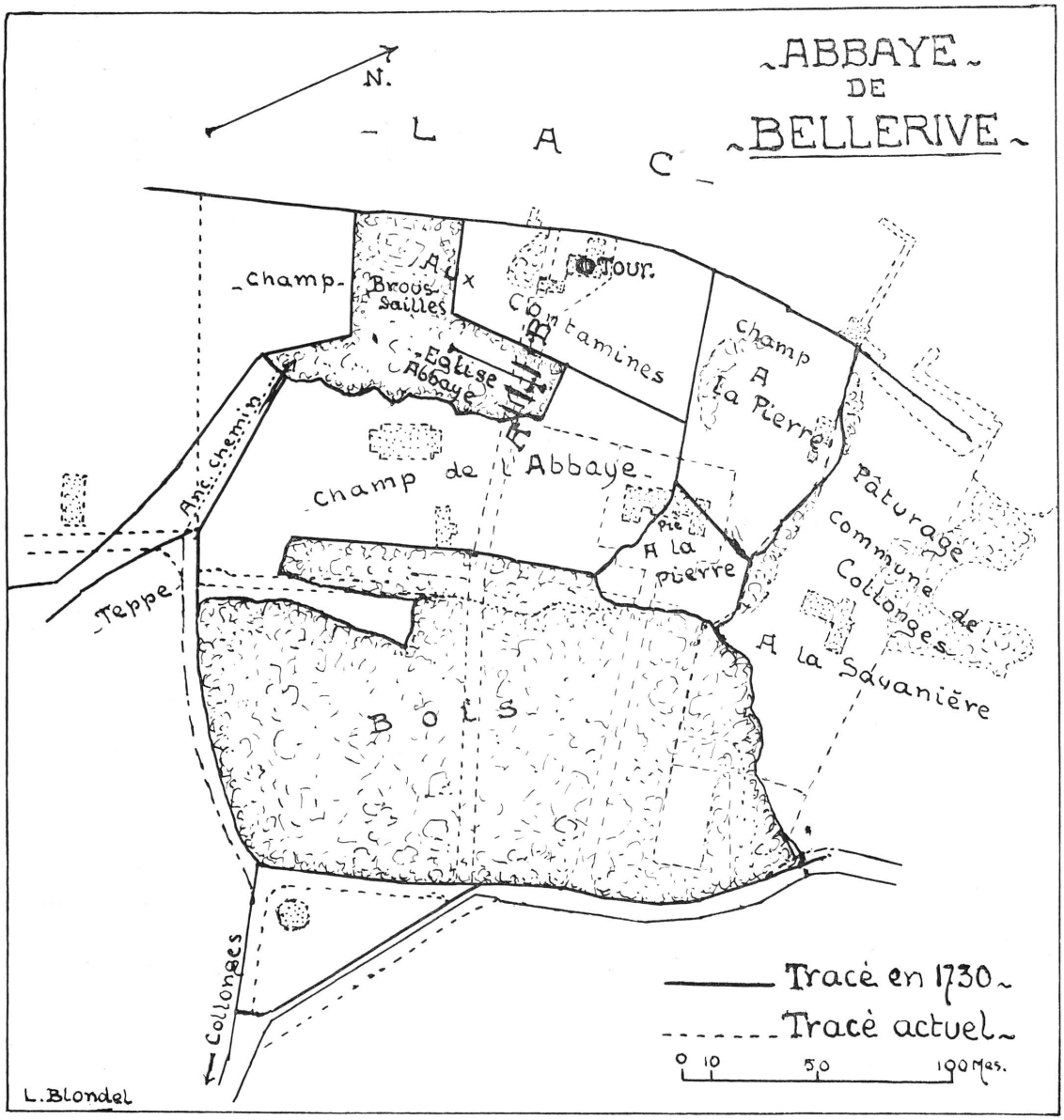

Fig. 49

Ce chemin traverse le bois et aboutit au lac en suivant les limites de la propriété Demierre. On a rencontré plusieurs murs parallèles mais découverts sur peu de

profondeur par une pelle mécanique. A l'extrémité du chemin, sur la rive du lac, dans un bouquet d'arbres, où doit s'élever la nouvelle villa, le sol était rempli de débris de maçonnerie, de mortier et de tuiles indiquant une construction en partie détruite. D'après la mappe de 1730 on voit qu'une tour circulaire de 7 à 8 m. de diamètre se trouvait sur cet emplacement. Gaudy-Le Fort la décrit en 1841 : « Il est regrettable que M. Duroveray le père ait laissé détruire une vieille tour ou plutôt un fragment de tour ombragé d'un noyer qui végétait dans l'enceinte de cette ruine, lorsque ce terrain devint sa propriété en l'an XI de la République française. » [19]

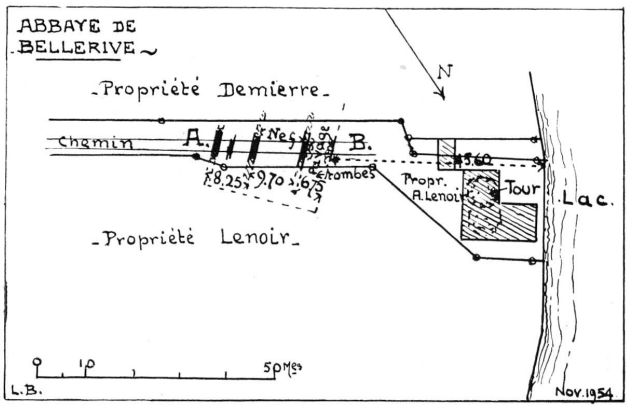

Fig. 50

En superposant le plan de la mappe de 1730 et sa copie de 1760 sur le cadastre actuel, on s'aperçoit que la nouvelle avenue tracée au nord du bois traversait le champ dit « de l'Abbaye », puis un terrain avec des broussailles, enfin un champ « au mas de Contamines » s'étendant jusqu'au lac tout auprès de la tour. La parcelle avec les broussailles recouvre à une distance de 45 m. 60 de la rive du lac les murs de l'église et de l'abbaye (fig. 50). Il a été traversé cinq murs sur une distance de 24 m. 70 et sur une largeur de 3 à 4 m. Ce sont en partant du lac un premier mur, plutôt un pavage de 1 m. 20 avec des sépultures, 3 m. 70 plus loin un pavage avec des sépultures et un mur bien marqué, à 9 m. 70 de distance un gros mur d'environ 1 m. d'épaisseur, 4 m. 20 au-delà un mur de 80 cm. à 1 m. de large, enfin à 3 m. 60 un dernier mur de 75 cm. Il semble que la nef de l'église coupée par l'avenue mesurait 9 m. 70 accompagnée d'un ou deux bas-côtés. Tous ces terrains appartenaient aux nobles de Loys seigneurs de Bonnevaux. La parcelle en broussailles de la mappe suit exactement les ruines de l'église. Il a été retrouvé un grand nombre d'ossements, quelques-unes de ces tombes devaient se trouver sous le dallage de l'église, les autres dans un cimetière face au lac. Les familles des environs, la noblesse du pays, se faisaient enterrer dans ou proche de l'église, ce qui explique le nombre de ces sépultures qui ne concernent pas seulement les sœurs cisterciennes de l'abbaye. L'église était orientée parallèlement au lac dans l'axe N.-E.-S.-O. — le chœur probablement carré suivant les usages de l'ordre, très proche de la nouvelle avenue. Le dessin

[19] Gaudy-Le Fort, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 1849, t. I, p. 18.

de la parcelle couverte de broussailles indique en effet une terminaison quadrangulaire du côté oriental. A l'opposé nous ne connaissons pas la longueur de l'édifice qui se prolongeait dans la propriété Demierre actuelle.

On ne sait rien de l'architecture de l'église, le seul fragment retrouvé dans le lac est un petit pinacle gothique décrit par B. Reber [20]. J'ai reproduit un carreau de pavage avec beau dessin de griffon recueilli dans la même propriété, il est semblable à une autre pièce récoltée à Genève sous l'ancien arsenal [21]. Ces carreaux de pavage ont dû être fait par un potier genevois et dater du XIVe ou XVe siècle, ils n'ont plus le décor ornemental cistercien des époques antérieures [22].

M. Théodore Foex a donné une monographie de cette ancienne abbaye de cisterciennes, fondée en 1150 par Girold seigneur de Langin, pillée et en partie incendiée le 7 octobre 1530 par une bande de Genevois et de soldats suisses emportant la cloche, suivant le récit de Jeanne de Jussie [23]. Ce n'était pas un acte de guerre régulier. Malgré les réclamations envoyées au Conseil par Claude de Mondragon abbesse de Bellerive, l'intervention de Fribourg, du chapitre de Lausanne, du syndic Balard, il n'y eut aucune réparation de ces dommages et l'abbaye fut abandonnée, la région de Bellerive passant temporairement aux mains des Genevois, puis à celles des Bernois. Ces derniers érigèrent Bellerive en seigneurie, inféodée à noble André Philippe en 1542. Il n'est plus question de l'abbaye, mais de la maison forte, sans doute les bâtiments claustraux plus probablement la tour avec une annexe au bord du lac. Nous ne donnerons pas en détail la succession des divers propriétaires de la seigneurie qui des Philippe passe aux Plonjon, à François Prosper de Genève, seigneur de Lullin, à Antoine de Reynold, dès 1666 à Jaques Loys seigneur de Bonnevaux et en 1810 le terrain vendu à Louis du Roveray [24].

Les ruines ont dû être exploitées pour construire le château de Bellerive et même des édifices jusqu'à Genève, par transports sur le lac. On peut se représenter l'aspect dans une situation idéale, entre le bois et le lac, que devait présenter l'abbaye close de murs terminés sur le lac par une tour qui en dessinait l'angle.

Château des seigneurs de Saconay, Grand-Saconnex.

En octobre 1954 les Services industriels ont construit un transformateur électrique à la limite du communal du Grand-Saconnex situé devant l'église. Cette

[20] *Bull. Soc. Hist. de Genève*, t. II, p. 127.

[21] *Genava* VIII, p. 59 ; à comparer avec le carreau retrouvé à Genève, *Genava* XIII, p. 56.

[22] Pour les carreaux anciens, principalement ceux de Bonmont : A. C. de Breycha-Vautier, *Rev. suisse d'art et d'arch.*, XV (1954), pp. 7-10.

[23] Théod. Foex, *Bellerive, la destruction de l'abbaye et la fondation de la seigneurie*, extr. du *Bull. Inst. nat. genevois*, t. XLV, livr. 3, 1923.

[24] Charles du Roveray a acquis le château de Bellerive le 16 juillet 1807 (Cl. François La Fontaine, not.); il avait acquis une partie du domaine des nobles de Loys en 1802-1803, soit de No. François Carron leur héritier, porté comme émigré. Ces terrains étaient ceux de l'abbaye.

chambre bétonnée s'appuie au mur de terrasse des maisons au S.-O. de l'église. Tout ce communal encore récemment propriété de la famille Sarasin, planté de beaux arbres, dessine un triangle limité au couchant et au midi par la route de Genève à Gex. La famille Sarasin avait acquis ces terrains de la famille Pasteur, qui les tenait des nobles Pelissari [25]. La tradition indiquait que c'était l'emplacement de l'ancien château de Sacconex, le père ou le grand-père de M. Edouard Sarasin, ancien maire, aurait fait abattre certains murs qui menaçaient ruine.

Les travaux ont mis à découvert un mur épais de 1 m. 20 en avant de la terrasse, au-devant des maisons dominant le communal. Ce mur aboutissait en diagonale contre le retour de cette terrasse faisant face à l'église (fig. 51, A-B). J'ai examiné ces fondations du moyen âge constituées par de grosses pierres de rivière mélangées à des quartiers de molasse. Le mur était visible sur plus de 6 mètres de longueur et détruit jusqu'à la base du côté de la route cantonale. A 1 m. 30 en avant de celui-ci existait un fossé assez profond, large de plus de 2 m. 20, très visible dans la coupe du terrain du côté de l'église; il était remblayé par de la terre noire. Il n'est pas douteux que ce mur est une partie de l'enceinte du château disparu, qui s'élevait sur le tertre recouvert de maisons et non sous l'actuel communal. Quelques fortifications avancées s'étendaient peut-être sous ce communal. Du reste, les terrasses avec les maisons au sud de l'église offrent une position dominante très favorable pour une défense, car elles commandent la grande route qui passe au pied de la colline.

Sur la terrasse de la maison au-dessus du mur découvert en P, nous avons relevé un puits de 1 m. 10 de diamètre encore profond de 10 m. 40 (fig. 51, P). Il n'a plus d'eau mais seulement de la boue ayant été en partie comblé, construit avec des pierres non maçonnées suivant l'usage du pays, c'était sans doute le puits du château. Toute cette terrasse appartenait à François Paul Sarasin qui en fait don le 20 mars 1832 à André Métral, époux de dame Françoise Lapierre; elle est dite : « Une langue de terre faisant partie du domaine du Grand-Saconnex appartenant au donateur lieu dit « le château ». Les maisons derrière la terrasse qui a dû être construite à ce moment appartenaient aux consorts Métral et Lapierre, auparavant vers, 1828, à Jaqueline Philippe femme de Joseph Grandperret, des hoirs de Michel Philippe dit Jeanson son père. On ne peut remonter plus haut cette provention, en 1806 sur le plan français, le bloc principal (fig. 51, D) appartenait à Gaspard Lapierre et Michel Philippe dit Jeanson, André Métral ayant la maison voisine qui lui était parvenue du même Philippe [26].

Le plan des maisons n'a guère changé depuis 1806 et on retrouve toujours en D une parcelle carrée de 9 m. sur 9 m. 60 qui pourrait bien avoir remplacé la grande tour du château. On ne sait à quelle époque ce mas de maisons a été distrait de

[25] M. Rouge, que je remercie ici, a copié les proventions inscrites au registre foncier. En ce qui concerne les ruines, renseignement de M. W. Guex.

[26] Plan français de 1806, proventions du registre foncier, acte Vignier not., 20 mars 1832.

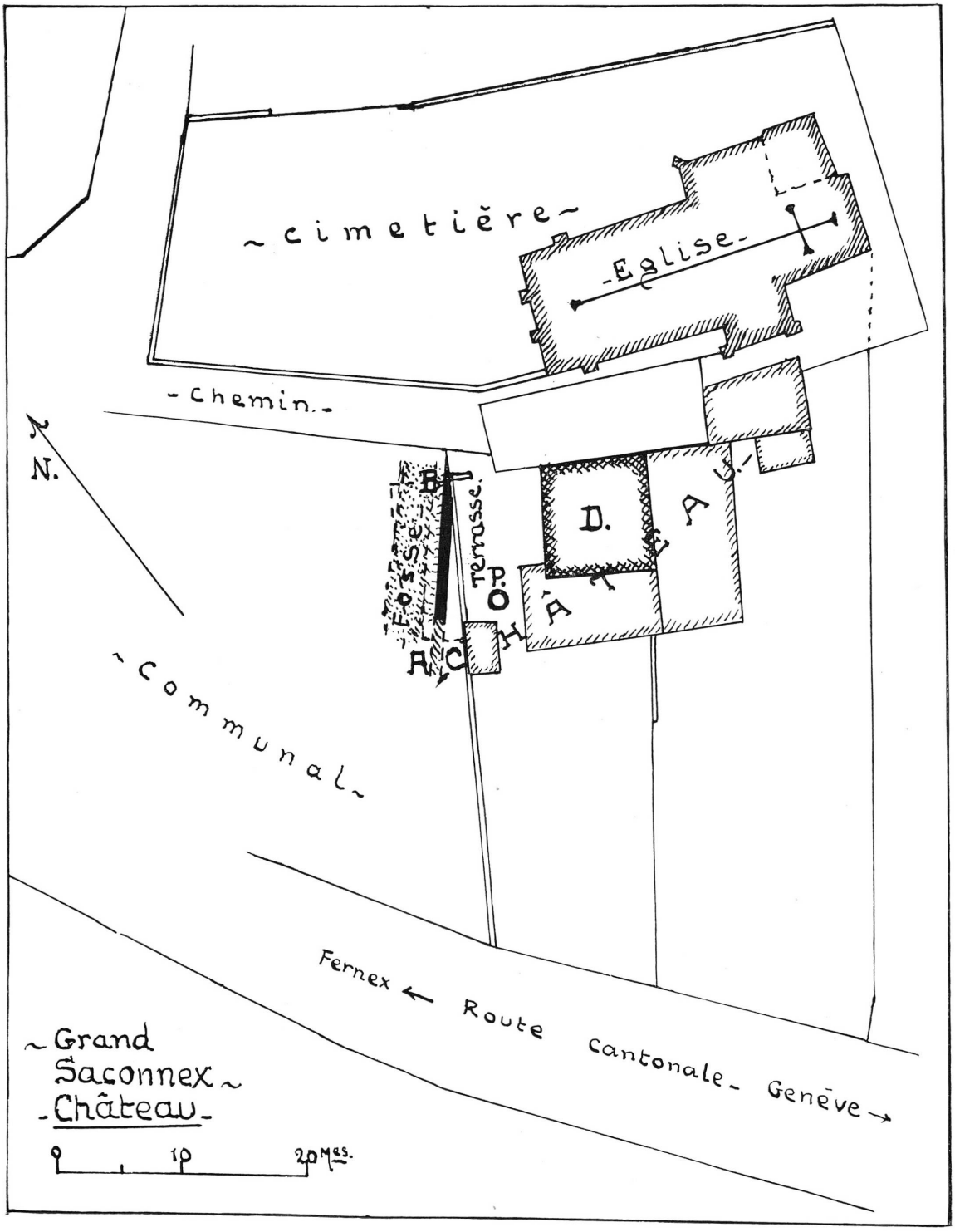
~ cimetière ~
- Eglise -
- Chemin. -
N.
B
Fosse
Terrasse
P.
O
D.
A
C
~ Communal ~
Fernex ← Route cantonale - Genève →
~ Grand Saconnex ~
- Château -
0
10
20 Mes.

Fig. 51

l'ensemble de l'ancienne propriété des Saconnay. Le 5 février 1728 noble Ignace Antoine, fils de feu Paul de Saconay dit Châtillon, vend tout son domaine « de Saconay le Grand au pays de Gex, les mazures et le sol du château, granges, maisons et autres bâtiments... à noble Barthélemy Pelissari » [27]. Le communal planté d'arbres dit au « vieux château » avait été acquis par les frères Jean-Louis et François Paul Sarasin en 1822 de Mme Andrienne Perette Marie-Anne Fatio, veuve de Jacques-André Pasteur, qui, avec sa sœur épouse de noble Jean-Pierre Schmidtmeyer, détenait ce terrain de Jean Barthélemy de Pelissari par acte de succession du 22 octobre 1812 [28]. Nous avons vu que les Pelissari avaient acquis le domaine du dernier des Saconay, mais il n'est pas question des maisons tout près de l'église.

En 1730, le 5 avril, Barthélemy pelissari avait aussi acquis le domaine voisin avec la maison forte dite des Dunant, qu'il ne faut pas confondre avec le château des Saconay, étant située en dessous et à l'est de l'église [29]. Cette maison forte qui devait son nom à la famille noble des Dunant du Pays de Gex était parvenue à Dame Delarue, veuve de Gédéon Girard, seigneur des Bergeries, puis par achat à Marc Fornet en 1697 qui la revend au dit Pelissari, lequel acquiert encore d'autres parcelles voisines. Des Pelissari la propriété passera à la famille Pasteur puis Pictet. La vieille demeure a été démolie par les Pasteur et remplacée par une villa moderne.

Nous avons encore la preuve que le château s'élevait à côté de l'église sur l'emplacement D grâce à deux cartes, l'une de Micheli du Crest de 1730, l'autre la mappe établie au moment du traité de 1749, indiquant nettement les ruines en ce point, soit un édifice carré [30]. L'église qui avait une chapelle des seigneurs de Saconay, chapelle encore existante, devait à l'origine faire partie de l'ensemble fortifié [31].

L'antique château des Saconay, une des plus anciennes familles du pays, fut assiégé par les Genevois le 21 janvier 1536 mais ils furent repoussés par l'artillerie. De nouveau le 26 janvier suivant, voulant faire sortir du château sa garnison renforcée par celle du château de Gex ils durent en abandonner le siège. Mais les troupes, gessiennes s'étant retirées, les Genevois, le 30 janvier, s'emparent de la place, la pillent et y laissent une garnison. Le château ne sera définitivement ruiné qu'après décision du Conseil de Genève du 14 mars 1590, après avoir servi de base d'opération au cours de la guerre qui désolait le pays. Sans doute il n'a été que démantelé, car ses masures ont subsisté et, au moment de la vente du dernier des nobles de Saconay, en 1728, on désigne ses « mazures », Sur ces substructions sont venues s'établir les maisons actuelles.

[27] Louis Pasteur not., vol. 50, f° 191.
[28] Jacob Vignier, not., 18 mai 1822 ; Prevost not., 22 octobre 1812.
[29] Arch. d'Etat, France, reg. 24, f°s 136 sq., en 1751.
[30] Arch. d'Etat, Plans, carton J. 4. Il est possible que certaines de ces parcelles aient appartenu à la cure.
[31] « Eglise du Grand-Saconnex », *Genava* XXIII, pp. 28-32 ; XXIV, pp. 31-32.

Vernier, ancien château.

Cette maison qui domine le Rhône au S.-E. du village de Vernier, ancienne propriété Caillate, avant de la Fléchère, au moyen âge aux Bourgeois nobles du Pays de Gex, puis aux Sauvage, Gallatin, d'autres encore, a été remise en état et transformée par le propriétaire actuel M. Cloëtta. Les troupes genevoises incendièrent cette maison forte le 3 décembre 1590; reconstruite vers 1670, réparée et transformée à diverses reprises aux XVIIIe et XIXe siècles, elle avait perdu son aspect primitif [32]. Nous avons pu constater que les murs face au Rhône, ceux de la terrasse, et les bases d'une tour à l'angle oriental font encore partie de l'ancien édifice. La tour possède un rez-de-chaussée voûté (environ 4 m. sur 5 m.) avec des murs de 90 cm. à 1 m. d'épaisseur. En arrière de cette tour il existe un corridor aussi voûté, mais ce sont de fausses voûtes ajoutées après coup. Ces bases sont antérieures au XVIIe siècle. Nous devons nous représenter l'ensemble de la construction comme un quadrilatère allongé avec à l'extrémité N.-.E. une tour quadrangulaire plus élevée. Une enceinte avec terrasse sur le Rhône, où la falaise est très abrupte, devait compléter la défense. Bien qu'on l'ait qualifié de château, ce n'était qu'une maison forte, mais qui par sa situation joua un rôle dans les guerres du XVIe siècle.

La chapelle des Clarisses, Genève.

Au cours des années 1954 et 1955 on a entrepris la réfection de la salle des assises au Palais de Justice. Cette salle a remplacé la chapelle du couvent des clarisses et de l'Hôpital. Quand de 1707 à 1712 on a reconstruit sur cet emplacement l'Hôpital général, une partie des anciens murs ont été conservés, la chapelle des sœurs de Sainte-Claire étant transformée en chapelle de l'Hôpital, mais ces transformations ont été désastreuses pour l'architecture de ce sanctuaire. Les voûtes et colonnes ont été supprimées pour établir un plafond, les parois recouvertes de plâtre, l'entrée des chapelles latérales bouchée par les débris des colonnes. Plus tard, au moment de l'installation du Palais de Justice après 1857, soit en 1860, on procéda à de nouvelles transformations. La salle est élargie jusqu'à la cour intérieure en abattant toute la face sud de la chapelle, dans la suite les colonnes en partie en pierre supportant le plafond ont été remplacées par des supports en fer du plus déplorable effet.

Les fouilles exécutées pour établir les nouvelles fondations ont fait découvrir plusieurs murs anciens et un escalier de quelques marches du côté sud entre l'ancienne chapelle et la cour, peut-être une partie de l'ancien cloître. A 2 mètres de

[32] Historique dans Henri Golay, *Recherches historiques sur Vernier et le Pays de Gex*, Genève, 1931. *Registre du Conseil*, 14 mars et 6 juin 1590.

fond on a retrouvé des murs plus anciens, antérieurs au couvent, et des débris de grandes amphores et tuiles romaines. Le couloir au-dessus avait encore des carrelages du XVIIIe siècle. Du côté nord il a été mis à découvert un arc cintré qui devait ouvrir sur une chapelle portant à la clef un écu aux armes de Savoie ayant conservé sa peinture originale, mais les pieds-droits de l'arc avaient disparu. Du même côté, avant l'abside un second arc, mais ogival, avec de belles moulures, devait donner, dans une chapelle ou sacristie latérale. Au pied de ce mur surtout, mais aussi ailleurs, il y avait des sépultures, les unes en place, les autres dispersées. Comme la chapelle était accessible au public, bien des habitants de la ville, des bienfaiteurs, ont été enterrés dans ce sanctuaire, mais il est possible que près de la chapelle des supérieures du couvent aient aussi été ensevelies.

Le sol en avant de l'abside avait été entièrement bouleversé pour construire un corridor voûté reliant les caves. La fenêtre du chœur a fait place à une fenêtre quadrangulaire sans caractère. Nous ne donnerons pas ici le détail de toutes les pièces retrouvées, beaucoup réemployées dans le mur nord, mais elles permettent de se faire une idée des bases, des colonnes et des ogives de l'ancienne chapelle. Il n'a pas été recueilli de chapiteaux, sans doute parce que suivant le style de la fin du XVe siècle les nervures des arcs partaient directement du fût des colonnes.

Le plan général de cette chapelle présentait une nef unique de 16 m. 80 de longueur et 8 m. 60 de largeur, avec au rez-de-chaussée un étroit vestibule d'entrée de 1 m. 50 de largeur. L'abside était à cinq pans ; on a retrouvé la partie démolie pour élargir la salle. Au-dessus de l'entrée et d'une partie de la chapelle il existait une galerie réservée aux clarisses qui pouvaient suivre les offices sans être vues des fidèles. Cette galerie était, grâce à un corridor, reliée au reste du couvent.

Les armoiries de Savoie retrouvées doivent être celles de Yolande de Savoie qui a fondé le couvent en 1473. Les travaux commencèrent en 1474. Les faibles restes retrouvés nous montrent que cet édifice conforme à l'architecture de cette époque, mais sans décor à cause de la rigidité de l'ordre, devait cependant par ses proportions et le soin apporté aux moulures des arcs être une belle œuvre architecturale. Nous ne connaissons pas le nom de l'architecte, sans doute un maître d'œuvre de la maison de Savoie. Pour son histoire nous renvoyons à l'étude très complète de M. Edmond Ganter [33]. Une flèche ou aiguille, visible sur les gravures du XVIe siècle, surmontait le toit de la chapelle [34]. Dans d'autres parties du palais, derrière la salle du Tribunal de police, sur la cour postérieure, nous avons relevé tout un réseau de murs, de chambres ayant appartenu au couvent. Il est fâcheux que, pour des raisons de solidité et des raisons d'utilisation pratique, on ait dû

[33] Edm. GANTER, *Les Clarisses de Genve*, 1949. Cf. aussi *Genava* XXIX, p. 49.

[34] Cette flèche tombait en ruines en 1547, elle a dû disparaître à cette date : *Reg. Hôpital*, délibérations Aa I, f° 269 v°, 1er mai 1547. Nous ne donnons pas le plan de la chapelle, désirant revenir plus tard à une description complète.

supprimer l'arc cintré de la chapelle latérale, en ne conservant, complètement isolé, que l'arc près du chœur, et faire différents autres aménagements. On peut regretter qu'on n'ait pu, vu ces circonstances, redonner à cette salle un caractère architectural plus prononcé, convenant à la dignité d'une cour de justice.